

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 février 2026

---

EMPÊCHER LA CONSTITUTION DE MONOPOLES ÉCONOMIQUES DANS LES  
SECTEURS DES MÉDIAS - (N° 2429)

Commission	
Gouvernement	

N° 36

**AMENDEMENT**

présenté par

M. Tryzna, M. Boucard, M. Ceccoli, Mme Corneloup, Mme de Maistre, M. Dive, M. Duparay,  
M. Ray et M. Thiériot

-----

**ARTICLE 1ER BIS**

Supprimer l'alinéa 4.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'abaissement spécifique des seuils nationaux pour les entreprises de médias crée une rupture d'égalité avec les autres secteurs économiques.